

Calendrier de l'alternance entre le CFPTS et l'entreprise d'accueil

Calendrier prévisionnel

RGT	Période	Lieu	Nb de jours		Nb d'heures
RGT1	23/09/2024 25/10/2024	CFPTS	25	jours sur 5 semaines	175 heures
	26/10/2024 05/01/2025	Entreprise			
RGT2	06/01/2025 14/02/2025	CFPTS	30	jours sur 6 semaines	210 heures
	15/02/2025 13/04/2025	Entreprise			
RGT3	14/04/2025 21/04/2025	Mise en situation en entreprise	28	jours sur 7 semaines	196 heures
	22/04/2025 28/05/2025	CFPTS			
	29/05/2025 19/08/2025	Entreprise			
RGT4	20/08/2025 12/09/2025	CFPTS	18	jours sur 4 semaines	126 heures + 2h pédagogiques
	13/09/2025 11/11/2025	Entreprise			
RGT5	12/11/2025 12/12/2025	CFPTS	23	jours sur 5 semaines	161 heures
	13/12/2025 01/03/2026	Entreprise			
RGT6	02/03/2026 01/04/2026	CFPTS	23	jours sur 5 semaines	161 heures
	02/04/2026 07/06/2026	Entreprise			
RGT7	08/06/2026 21/06/2026	Mise en situation en entreprise	25	jours sur 5 semaines	175 heures
	22/06/2026 10/07/2026	CFPTS			
	13/07/2026 17/07/2026	SEMAINE DE CONGES POUR REVISIONS (article L6222-35 du Code du Travail)			
	18/07/2026 30/08/2026	Entreprise			
RGT8	31/08/2026 07/09/2026	CFPTS	06	jours sur 2 semaines	42 heures + 2h pédagogiques
A partir du 08/09/2026		Retour en entreprise jusqu'à échéance du contrat			

TOTAL DE LA FORMATION AU CFPTS

178 jours

soit

1250 heures

Attention, le contrat doit couvrir impérativement les périodes de formation

La date de début du contrat d'apprentissage doit être située entre le 24/06/2024 et le 23/09/2024

La date de fin du contrat d'apprentissage doit être située entre le 07/09/2026 et le 30/09/2026